

Conseil d'établissement école Carle
Procès-verbal – 13 juin 2023 – 18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

- Isabelle Thibodeau, Alexandra Gauthier (remplacement de Pascale Perrier), Azeneth Ramirez et Anny Pier Soucy sont absentes.
- Josée Cubaynes, Stéphanie Richer, Anabel Lalonde-Dion (remplacement de Valérie Gélineau), Véronique Bisson, Marie-France C. Lachaine, Nathalie Boyer, Karine Lavigne, Jessica Béland, Sophie Bourgeois, Valérie Garneau, et Megan Furoy-Chief (remplacement de Nathalie Boucher) sont présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Levée de l'assemblée à 18h05.

- *Proposé par Mme Bourgeois et appuyé par Mme Lavigne*

3. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2023

- *Adopté à l'unanimité.*

4. Parole au public

- Aucune

5. Adoption les règles de fonctionnement du service de garde

- Mme Bisson précise que ça concerne les tarifs du service de garde suite à l'adoption de la politique au CCG, soit le tarif de 9,10 \$ / jour. Elle ajoute que Mme Boyer sera technicienne à l'école Carle en remplacement de Pamela Olmstead. Quelques coquilles à apporter au document.

Adopté à l'unanimité avec correction.

6. Adoption le budget annuel de l'établissement

- Mme Bisson explique que nous sommes déficitaires à certains endroits l'an prochain en raison des dépenses reliés au personnel. Le budget global de l'école n'est pas déficitaire. Elle ajoute qu'elle n'est pas inquiète pour le roulement au quotidien et précise que sa priorité est le service à l'élève. Pour terminer, elle présente la résolution du budget annuel. Proposé par Mme Garneau et appuyer par Mme Lavigne.

Adopté à l'unanimité.

7. Mot du comité de parents

- Mme Lavigne prend la parole afin de nous informer qu'en ce qui concerne le transport, ils sont encore en négociation. Elle ajoute que le gouvernement demande aux parents de payer les frais reliés au transport et que le pourcentage du remboursement n'a pas encore été établi.

Elle demande également la présence de l'O.P.P. l'an prochain, Mme Bisson confirme que oui et que les parents pourront se présenter en tant que membres à l'assemblée générale prévue le 12 septembre 2023.

8. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels

- Mme Pépin prend la parole afin de mentionner que la fatigue prend le dessus en fin d'année mais que de belles activités sont à venir et c'est encourageant.

9. Mot du responsable du service de garde

- Mme Boyer prend la parole et mentionne que suite à la rencontre concernant le programme d'activité du service de garde, un questionnaire a été envoyé pour connaître les avis des parents et des enfants. Le but ultime du questionnaire est d'assurer le bien-être de l'enfant. Mme Bisson prend la parole et mentionne qu'elle souhaite s'intégrer davantage au service du garde.

10. Mot du président(e)

- Mme Garneau prend la parole mentionnant qu'elle appuie les changements apportés à l'école. L'engagement et l'implication de l'école est vraiment apprécié. En tant que bénévole pour l'activité RX1 a été un succès à ses yeux.

Mme Lavigne prend la parole pour ajouter que l'activité RX1 était très enrichissante. Que c'était intéressant de prendre connaissance des différences dans les groupes et l'adaptation de chacun.

11. Mot de la directrice

- Aucun

12. Varia : Activité de fin d'année

- Mme Bisson en a abordé le sujet au courant de la réunion.

13. Levée de l'assemblée

*- Levée de l'assemblée à 19h32. L'assemblée générale est prévue le 12 septembre 2023.
Adopté à l'unanimité.*